

Maître Pierre MACAIGNE

Commissaire-Priseur Judiciaire

37 rue de Lille

60400 NOYON

Tel.03 44 44 04 60

INVENTAIRE

LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE

SAS PATAGONIA

Fabrication et commercialisation de documents imprimés

27 rue Robert Schuman, 60100 Creil

8 Fevrier 2025 à 15h

20 Novembre 2024

Tribunal de commerce de Compiègne

SCP ANGEL-HAZANE-DUVAL

Représenté par : Maître HAZANE

TABLEAU RECAPITULATIF

	Valeur Exploitation	Valeur Réalisation
1- MATERIEL D'EXPLOITATION	300	150
2- STOCK	200	100
TOTAUX	500	250

L'an deux mille vingt cinq

Le 8 Fevrier 2025 à 15h

A la requête du tribunal de commerce de Compiègne, et en vertu d'un jugement du 20 Novembre 2024

Juge commissaire: Mme PICHEDDA Nathalie

Mandataire Judiciaire: SCP ANGEL-HAZANE-DUVAL, représenté par Maître HAZANE

Et à l'effet de procéder à l'inventaire des biens meubles constituant l'actif de la liquidation judiciaire simplifiée

de SAS PATAGONIA, 27 rue Robert Schuman 60100 Creil

Nous, Pierre Macaigne, Commissaire-Priseur Judiciaire à Noyon, 37 rue de Lille

Nous avons procédé à l'inventaire de l'actif, en présence de Mr Courcelle, de la manière et ainsi qu'il suit:

	Valeur Exploitation	Valeur Réalisation
1-MATERIEL D'EXPLOITATION		
1 meuble d'angle aggro et comptoir, 2+2 sièges bureau	0	0
2 système affranchissement DMC400 <i>en location Pitney Bowes</i>	mémoire	mémoire
3 relieuse Plastitek, imprimante enveloppes AJ5000 HP, PC et 3 écrans	300	150
4 photocopieur Canon C165 <i>en location Factoria</i>	mémoire	mémoire
2-STOCK		
5 lot de ramettes de papier et enveloppes	200	100
<i>L'inventaire a été dressé en l'absence du gerant ,qui ne nous a pas fourni les justificatifs des contrats de location , ni la liste des immobilisations.</i>		
TOTAL	500	250

CLOTURE

Mr COURCELLE nous a déclaré avoir fait fidèlement décrire tout ce qui constituait l'actif dépendant de ladite liquidation sans en avoir rien pris, caché, ni détourné, vu ni su qu'il ait été détourné par qui que ce soit, directement ou indirectement, déclarations sur lesquelles nous avons fait toutes réserves; et avoir déclaré les éventuelles clauses de réserve de propriété, crédit-bail, locations et privilèges."

Et nous avons clos et arrêté le présent inventaire, que nous avons signé, nous, Pierre Macaigne, Commissaire-priseur judiciaire, après lecture faite.

Maître Pierre MACAIGNE